

Zeitschrift:	Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
Herausgeber:	Spitex Verband Schweiz
Band:	- (2014)
Heft:	5
Artikel:	Sans les proches aidants, pas de maintien à domicile
Autor:	Dana-Classen, Nicole
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-853015

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sans les proches aidants, pas de maintien à domicile

Dans les cantons de Genève et Vaud, le soutien aux proches prend des formes diverses: ici, on développe les solutions de répit, et là, on teste des outils pour construire l'offre la plus adaptée... autant de sujets de discussion pour la grande rencontre intercantonale du 30 octobre.

**«Parfois, il faut accompagner
le proche aidant dans la
reconstruction d'une image
de l'aide.»**

Margarita Cambra, Directrice du Service de développement des pratiques professionnelles à l'AVASAD

A imad, avec le soutien de la direction générale de la santé (DGS), il a été décidé de reproduire à l'échelle de l'institution l'enquête Swiss Age Care, en collaboration avec l'Université de Lausanne, ce qui permettra, sur des critères identiques, des points de comparaison entre les deux enquêtes.

«Cette démarche a pour but de mieux connaître les proches aidants de nos clients et de pouvoir ainsi proposer des solutions correspondant à leurs besoins», explique Walter Zecca, directeur du service des pratiques professionnelles à imad.

Depuis 2008, une formation a été mise en place pour les collaborateurs. Celle-ci permet entre autres de mieux comprendre les enjeux des proches aidants, de détecter les risques d'épuisement et proposer des mesures de soutien. «A l'aide de l'outil RAI-HC, lors de chaque évaluation, nous cherchons, entre autres, à savoir s'il existe un proche aidant et s'il est capable de poursuivre sa tâche. Ce dialogue est donc proche d'une prestation de soutien, voire de conseil. Cela nous permet de structurer notre démarche et d'accompagner tant le client que son proche dans le projet qui est défini. La prestation «d'aide au ménage» est typiquement une des premières possibilités de décharge plus facilement acceptées. Le tout est d'amener en finesse des stratégies d'approche: il s'agit d'accompagner la personne de manière à créer un vrai partenariat et à maintenir un lien de confiance.» Des prestations imad orientées «proches aidants» sont alors proposées.

Un séjour prescrit par le médecin, dans l'intérêt du proche aidant

Il ne s'agit pas seulement de foyers de jour. Frédéric Lejuste, directeur des structures intermédiaires et prestations centralisées, souligne tout d'abord l'intérêt des unités temporaires d'accueil et de répit (UATR) qui offrent 39 lits, sur

deux sites distincts du canton de Genève. Ces établissements peuvent accueillir le patient pour une durée de 5 à 45 jours par an, pendant que son parent «souffle» un peu, et prend soin de lui-même (repos, loisirs) et de sa santé (certains proches se font hospitaliser). Une autre solution de répit est la prestation de veille: trois nuits où un étudiant en soins infirmiers ou en médecine assure une présence au domicile, même si le proche aidant est là également. Car il faut récupérer des heures de sommeil... Enfin, les fameux immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) qui permettent aux clients de déménager dans des appartements préservant leur autonomie, et offrant suffisamment d'encadrement pour soulager les enfants aidants. 19 immeubles de ce type, exploités par imad pour tout ou partie, offrent aujourd'hui plus de 1200 logements dans le Canton de Genève. La sécurité, la présence du gérant social, la possibilité de prendre le repas de midi et de partager des activités socio-culturelles avec d'autres locataires sont des arguments qui rendent plus sûre la décision de changer de domicile.

Soulager avec l'offre la plus adaptée et la plus large possible.

Dans le cadre du programme cantonal de soutien aux proches aidants conduit par le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH), l'AVASAD mène depuis 2010 des travaux importants ciblant les proches aidants. Ainsi, en 2013, une offre spécifique a été testée pendant une expérience pilote de six mois, auprès de proches aidants de clients des CMS de Payerne, Rolle et Vinet (Lausanne). Celle-ci intégrait une évaluation globale de leur situation et de leurs besoins. Les résultats sont concluants, puisque la grande majorité des proches qui ont pu en bénéficier se sont dits tout à fait satisfaits de l'offre et ont relevé des changements positifs dans leur expérience personnelle. Le contenu de l'offre ainsi que la pertinence de

son intégration dans les pratiques du CMS étant démontrés, un modèle opérationnel est actuellement développé en vue d'une mise en œuvre généralisée à tous les CMS de l'AVASAD. Jean-Jacques Monachon, Directeur général de l'AVASAD, estime qu'avec la forte implication des proches et l'économie qui s'ensuit pour le maintien à domicile, «les CMS ont le devoir de leur offrir les conditions les meilleures pour exercer leur aide». Il souligne l'importance de conseils adaptés et personnalisés. Pour cela, le proche aidant doit se reconnaître comme tel, car ce n'est pas toujours acquis. Ensuite, on peut apporter des conseils, lui faire connaître le réseau et les nombreuses ressources à disposition.

Au niveau des collaborateurs, l'outil pilote de l'AVASAD permet une formalisation et une systématisation des pratiques comme un accroissement des compétences. Margarita Cambra, Directrice du Service de développement des pratiques professionnelles à l'AVASAD précise: «Notre rôle est de conseiller et d'orienter le proche aidant, en valorisant sa responsabilité même s'il n'arrive plus à tout faire pour le proche aidé.» Une attitude fréquente consiste à dire «ce que je fais est normal et je n'ai pas besoin de soutien». Sans vraiment se rendre compte que s'il s'épuise, c'est la situation du «proche aidé» qui est menacée... Parfois, il faut commencer par accompagner le proche aidant dans la reconstruction d'une image de l'aide. En prenant garde à ce que cela ne le culpabilise pas et ne mette pas en tension ses valeurs. Identification des besoins, orientation, accompagnement...

«Ce travail prend du temps», ajoute-t-elle, mais c'est justement l'essence du soutien.» □

Nicole Dana-Classen



Deux Conseillers d'Etat à la rencontre des proches aidants

Des expositions, des conférences, des foyers qui ouvrent leurs portes, des stands d'information et des forums de discussion... la journée intercantonale du 30 octobre «A la rencontre des proches aidants» sera riche en manifestations et ouverte à tous. Très attendue, à Nyon, une après-midi de témoignages de proches aidants et d'échanges avec M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat chargé du département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud (DSAS) et M. Mauro Poggia, Conseiller d'Etat chargé du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé du canton de Genève (DEA). Animation par M. Philippe Jeanneret, parrain de la journée des proches aidants. 14h–16h Théâtre de Marens rte du Stand 5 (accès bus 803). 16h Apéritif convivial au sein de l'exposition «Proches aidants, tous les jours».

- ➡ www.ge.ch/proches-aidants
- ➡ www.vd.ch/proches-aidants